



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Fondation Croire en son rêve s'engage pour 30 000 \$ envers la Fondation du Collège Montmorency

Laval, le 29 octobre 2019 – La Fondation du Collège Montmorency est fière d'annoncer une nouvelle collaboration avec la Fondation Croire en son rêve pour un montant de 30 000 \$ sur trois ans. Cette association permettra de soutenir la persévérance scolaire et les étudiants en difficulté financière.

D'une part, cette précieuse entente consent à appuyer le programme de bourses de persévérance qui permet de souligner les efforts des étudiants ayant fait preuve de détermination afin de surmonter des défis personnels dans le cadre de leur parcours scolaire. D'une autre part, le soutien permettra d'aider les étudiants qui vivent des situations financières précaires pouvant mettre en péril la poursuite de leurs études.

Les administrateurs de la Fondation Croire en son Rêve, Pascal Thibodeau, associé chez Ekitas avocats & fiscalistes inc. et Réginald Méthot sont heureux de s'impliquer en apportant un soutien financier à la persévérance scolaire. « Nous sommes ravis d'encourager et de soutenir les étudiants du Collège et nous sommes convaincus que cette aide sera appréciée et sagement utilisée. Pour nous, c'est un investissement dans notre future relève ».

La Fondation du Collège Montmorency se réjouit de ce nouveau partenariat et tient à remercier la Fondation Croire en son rêve qui permet ainsi de favoriser l'accessibilité et la réussite scolaire des étudiants du Collège Montmorency.



Sur la Photo : M. Pascal Thibodeau, associé chez Ekitas avocats & fiscalistes inc. et Mme Christine Laprise, directrice générale de la Fondation du Collège Montmorency

À propos de la Fondation du Collège Montmorency

Pour ouvrir la voie à la relève, la mission de la Fondation du Collège Montmorency est d'inspirer, d'encourager et d'accompagner les étudiants dans leur parcours d'études supérieures et leur permettre de réaliser leurs idéaux. Gérée par un conseil d'administration distinct de celui du Collège, la Fondation du Collège Montmorency met en œuvre des programmes et appuie des projets qui encouragent la persévérance et l'excellence afin que les étudiants en ressortent grandis, engagés et ouverts. Depuis ses débuts en 1985, la Fondation du Collège Montmorency a attribué plus de 6 000 000 \$ à ses programmes de bienfaisance, à ses fonds réservés et au Collège.

- 30 -

Source :

Fondation du Collège Montmorency
Amylie Fournier, Conseillère, Développement et Communications
Local B -3415 | T : 450 975-6266
amylie.fournier@cmontmorency.qc.ca

